

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Aujourd'hui, 23 mai 2023 un partenariat majeur a été signé entre les agences de l'eau et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain au cœur du programme Quartiers Résilients de l'ANRU.**

Les quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont parmi les plus impactés par le dérèglement climatique tels que les pics de chaleur, la sécheresse et la raréfaction de la ressource en eau, les inondations. A titre d'exemple, lors de l'épisode caniculaire de l'été 2022, 62% des habitants de ces quartiers ont rencontré des difficultés à trouver un îlot de fraîcheur, soit 14 points de plus que la moyenne des Français. Le GIEC estime que le seuil de +1,5 degrés de réchauffement pourrait être franchi dès 2030, avec des températures pouvant dépasser localement les 50°C en France. A cette échéance, les QPV devront être des quartiers résilients, capables de faire face à ce choc inédit. Le renouvellement urbain offre une opportunité concrète d'atténuer les vulnérabilités des quartiers prioritaires et de leurs habitants, sur le plan climatique mais aussi en matière sociale et économique. **Telle est l'ambition de ce partenariat.**

L'ANRU accompagne la transformation de 453 quartiers prioritaires de la politique de la Ville, dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU). Depuis sa création, l'ANRU a engagé des partenariats avec les acteurs nationaux et locaux pour mettre en commun les stratégies et les moyens mobilisés en faveur du renouvellement des quartiers.

Les 6 agences de l'eau, 1<sup>ers</sup> opérateurs financiers de l'Etat dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, jouent un rôle clef dans le développement d'un urbanisme durable, en particulier au sein des projets urbains. Elles accompagnent concrètement la transition écologique des territoires et développent des partenariats locaux ou nationaux avec les acteurs de la ville durable, comme l'ANRU.

Ce partenariat entre les agences de l'eau et l'ANRU s'inscrit dans le cadre du plan Eau du gouvernement et du plan de Renaturation des villes et villages du Fonds vert, avec une attention particulière accordée aux quartiers prioritaires de la Ville. L'objectif primordial de ce partenariat est de garantir que les quartiers bénéficiant des fonds du NPNRU (14 milliards d'euros) deviennent résilients face aux impacts inévitables du changement climatique.

Pour cela, l'ANRU propose d'intervenir spécifiquement sur deux volets :

- **Accompagner la montée en « qualité résilience » des projets de renouvellement urbain validés**, dans le cadre de leur mise en œuvre opérationnelle par une action transversale auprès de leurs acteurs dans les **453 quartiers concernés par le NPNRU** ;
- Proposer un **accompagnement renforcé dans 50 territoires** pour soutenir des améliorations ainsi que de nouvelles opérations favorisant la résilience des quartiers, par des moyens du NPNRU dédiés (100 millions d'euros) et un partenariat renforcé.

**Ainsi, un partenariat a été signé le 23 mai 2023 au siège de l'ANRU**, entre les 6 directeurs généraux des agences de l'eau et la directrice générale de l'ANRU afin d'unir les moyens d'intervention de ces établissements publics du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT), pour donner le maximum d'ampleur au programme Quartiers Résilients (QR) et installer les agences de l'eau comme les partenaires privilégiés des opérations de désimperméabilisation et de renaturation des QPV.

Cette signature s'est faite en présence de l'adjoint du secrétaire général du MTECT, pour marquer l'importance du rapprochement des opérateurs autour de cet axe prioritaire de la politique de la Ville et d'une mobilisation du gouvernement à l'égard des populations concernées, pour les protéger des conséquences du dérèglement climatique.

Ce partenariat prévoit notamment la montée en compétences des parties prenantes dans la gestion durable de l'eau au sein des projets et leur intégration au sein du dispositif quartiers résilients, des appuis techniques et le financement d'études ou de travaux. Les actions concernent la renaturation des surfaces urbaines, la restauration des continuités écologiques et des milieux naturels, les économies d'eau ou encore la lutte contre les inondations en privilégiant les solutions fondées sur la nature.

Une première sélection de 25 projets a déjà été validée par le comité d'engagement du 17 avril 2023 associant les agences de l'eau, sur la base des propositions établies par les porteurs de projet et les équipes de l'ANRU, en lien étroit avec d'autres partenaires institutionnels.

Un webinaire ANRU-agences de l'eau sera organisé le 6 juin, à destination des chefs de projets NPNRU de collectivités, des préfetures et des Directions Départementales des Territoires, ainsi que des agences de l'eau.

**En unissant leurs forces, l'ANRU et les agences de l'eau souhaitent innover et répondre aux enjeux de la transition écologique, en plaçant l'eau et la biodiversité au cœur de l'aménagement durable, pour améliorer le cadre de vie et le bien être des habitants des quartiers prioritaires.**

Pour plus d'informations et pour toute demande de presse, veuillez contacter :

**Florence CHAFFAROD**

Directrice déléguée à la Communication  
Agence de l'eau Rhin-Meuse  
tél : 03 87 34 47 59 - mob : 06 72 79 28 67

**Camille MAIRE**

Responsable du pôle Presse et Communication  
Direction des Relations publiques et de la  
Communication  
ANRU  
tél : +33 1 53 63 56 89 - mob : +33 6 73 64 26 07